



La Dépêche

L'actualité économique

N° 710 - Jeudi 14 Novembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)



LES TITRES

Inondations : La Côte d'Ivoire a perdu 2 milliards \$, soit près de 5 % de son PIB (BM)

page 1

Lancement des modules complémentaires au recensement des exploitants et de leurs exploitations agricoles

page 2

Tech - La bataille des hubs : Abidjan, citée connectée

page 2

Les Etats de l'Afrique de l'Ouest s'imprègnent des nouveaux instruments de financement de l'UE

page 2

Du mieux dans la libre circulation en Afrique

page 3

Zones Franches Africaines : faut-il renoncer aux rentrées fiscales pour industrialiser et créer des emplois ?

page 3

À LA UNE

Inondations : La Côte d'Ivoire a perdu 2 milliards \$, soit près de 5 % de son PIB (BM)



La Côte d'Ivoire est le pays le plus inondé et a perdu 2 milliards de dollars face à l'élévation du niveau de la mer, soit près de 5% de son PIB.

L'érosion côtière est un problème croissant pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Selon une étude récente de la Banque Mondiale, la région perd plus de 3,8 milliards de dollars par an en raison de l'érosion côtière. **La Côte d'Ivoire est le pays le plus touché et a perdu 2 milliards de dollars face à l'élévation du niveau de la mer, soit près de 5% de son PIB.**

L'étude estime qu'en Côte d'Ivoire, le pays le plus affecté par les inondations, la dégradation du littoral a coûté près de 2 milliards de dollars en 2017, soit l'équivalent de 4,9 % de son PIB.

Bien que les niveaux d'eau soient revenus à la normale ces derniers jours, les inondations de Grand-Bassam, site touristique majeur et première capitale coloniale du pays, ont constitué un test déterminant de la capacité du gouvernement ivoirien à faire face à l'impact croissant du changement climatique.

source

https://www.mediacongo.net/article-actualite-59406_inondations_la_cote_d_ivoire_a_perdu_2_milliards_soit_pres_de_5_de_son_pib_bm.html

Lancement des modules complémentaires au recensement des exploitants et de leurs exploitations agricoles

au Recensement des Exploitants et de leurs Exploitations Agricoles (REEA) en Côte d'Ivoire.

Cette nouvelle approche du recensement des acteurs du milieu agricole **permettra d'avoir les données détaillées sur les rendements, les productions brutes, les pertes post-récoltes, les stocks paysans et les prix bord-champ, les activités et les pratiques agricoles sur la production végétale, l'élevage, la sylviculture, l'aquaculture et la pêche, les aménagements et les équipements agricoles, l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires l'irrigation, ainsi que la main-d'œuvre agricole.**

La phase pilote de ce recensement qui se tiendra à Yamoussoukro, va durer environ quatre mois pour la phase de collecte des données sur le terrain et sera répétée tous les ans à partir de la prochaine campagne agricole sur toute l'étendue du territoire national.

Source: <https://www.agenceecofin.com/agro/1311-71079-cote-d-ivoire-lancement-des-modules-complementaires-au-recensement-des-exploitants-et-de-leurs-exploitations-agricoles>

Le Ministre Ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural, **Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI**, a procédé le 08 novembre 2019, à Yamoussoukro (centre du pays) au lancement officiel **des modules complémentaires**



Monsieur Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre Ivoirien de l'Agriculture et du Développement Rural.

Tech - La bataille des hubs : Abidjan, cité connectée

L'internet à Abidjan a l'avantage de ne jamais connaître la même saturation que le trafic automobile de la capitale économique ivoirienne. Déjà dotée de trois câbles sous-marins, la métropole en a inauguré un quatrième, au début d'octobre, installé par MainOne. **Il doit permettre d'améliorer la couverture 4G à travers l'ensemble de la Côte d'Ivoire, tout en faisant baisser les prix, en attendant un cinquième câble, annoncé d'ici à la fin de l'année et exploité par Moov.** « Les télécoms ont très tôt été envisagées comme un domaine stratégique.

Un programme de développement du secteur a été mis en place sous la présidence de **Félix HOUPOUËT-BOIGNY**, qui a débouché sur la privatisation de l'opérateur public CI-Telcom en 1997 », rappelle Monsieur **Louis Guillaume N'Dia**, Consultant Senior au sein du Cabinet **Grant Thornton**, à Abidjan. Selon lui, cette culture du numérique séduirait les acteurs internationaux. Abidjan héberge plusieurs bureaux d'entreprises internationales du secteur.



Abidjan, cité connectée

Source: <https://www.jeuneafrique.com/mag/853345/economie/tech-la-bataille-des-hubs-abidjan-cite-connectee/>

Les Etats de l'Afrique de l'Ouest s'imprègnent des nouveaux instruments de financement de l'UE

La 2ème du genre après celle de Ouagadougou tenue les 8 et 9 mai 2018, fait le point sur les projets financés par le Fonds Européen de Développement (FED). Aussi, permet-elle aux participants de s'informer sur les nouveaux instruments financiers de la coopération avec l'Union Européenne.

Le cadre de concertation régionale entre les Commissions de l'UEMOA et la CEDEAO et les pays de l'Afrique de l'Ouest est une réponse à une des recommandations de la 7ème réunion du Réseau Ouest-Africain des Cellules d'Appui aux Ordonnateurs du FED (Fonds Européen de Développement) tenue à Niamey en décembre 2015.

Elle vise généralement à renforcer les échanges d'information sur la coopération Afrique de l'Ouest-Union Européenne en particulier sur le Programme Indicatif Régional (PIR) à l'attention des Etats membres.

De ce fait, le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra-Leone et le Togo qui participent à la réunion de Lomé aux côtés des deux commissions vont échanger au cours des deux jours de travaux sur la mise en œuvre des PIR des 10è et 11ème FED.

Les Commissions de l'UEMOA et de la CEDEAO et les Etats de l'Afrique de l'Ouest sont en réunion de concertation depuis le lundi 11 novembre 2019 à Lomé. La rencontre,



Les Etats de l'Afrique de l'Ouest s'imprègnent des nouveaux instruments de financement de l'UE.

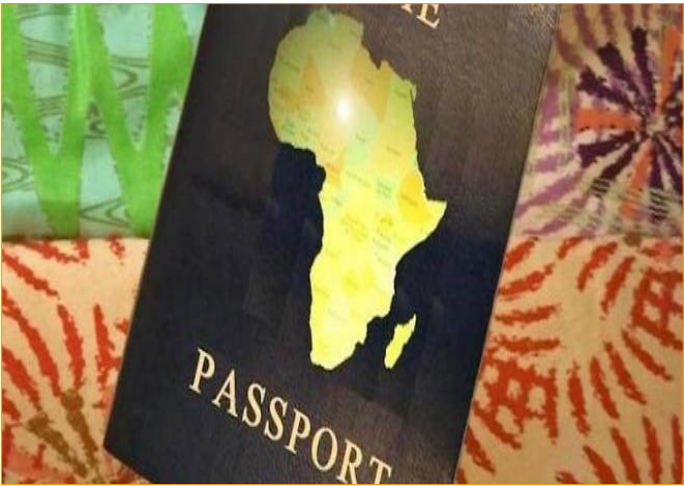
Source : https://www.alwihdainfo.com/Les-Etats-de-l-Afrique-de-l-Ouest-s-impregnent-des-nouveaux-instruments-de-financement-de-l-UE_a79088.html

Du mieux dans la libre circulation en Afrique

Selon le dernier « Indice d'ouverture des visas en Afrique », les gouvernements africains facilitent de plus en plus l'accès aux pays dont ils ont la charge. Se déplacer en Afrique deviendrait-il une simple formalité ? D'après la quatrième édition du Rapport sur l'indice d'ouverture sur les visas en Afrique, c'est en tout cas de plus en plus facile. « Pour la première fois, les voyageurs africains ont un accès simplifié à plus de la moitié du continent », peut-on lire dans cette étude rédigée conjointement par la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement. Ainsi, **pour les Africains, 25 % de l'accès au continent se fait désormais sans visas, 26 % en le réclamant à l'arrivée dans le pays.**

À noter aussi, 21 pays du continent se sont dotés de eVisas, à remplir en ligne. Un système qui facilite, là aussi, les déplacements. L'Afrique est plus accessible également à l'échelle mondiale. En 2008, 88 % de la population devait obtenir un visa avant de se rendre sur le continent. Dix ans plus tard, le chiffre tombe à 45 %, selon l'Organisation mondiale du tourisme. Une aubaine pour le secteur. Aujourd'hui, l'Afrique s'impose d'ailleurs à la deuxième place des régions touristiques à la croissance la plus rapide, à 5,6 %, quand la moyenne mondiale table à 3,9 %.

Source: https://www.lepoint.fr/afrique/du-mieux-dans-la-libre-circulation-en-afrique-13-11-2019-2347116_3826.php#



Du mieux dans la libre circulation en Afrique

Zones Franches Africaines : faut-il renoncer aux rentrées fiscales pour industrialiser et créer des emplois ?

Ces dernières années, le nombre de zones économiques spéciales a fortement progressé en Afrique. A travers le Continent, des millions de dollars sont investis chaque année pour la mise en place de ces zones généralement affranchies de droits d'impôts afin de faciliter le développement de nouvelles entreprises et la création d'emplois industriels.

Les premières zones économiques spéciales (ZES) et les zones franches ont été mises en place en Afrique, à partir des années 70, suite à leur succès dans nombreux pays asiatiques où elles avaient facilité l'industrialisation.

Cette stratégie a connu un regain d'intérêt en Afrique, au cours des dernières années. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), on dénombrait en 1997, seulement 47 zones franches sur l'ensemble du Continent africain. **Aujourd'hui, on dénombre plus de 200 zones économiques spéciales et zones franches, à travers le Continent, selon l'Organisation Africaine des Zones Franches (AFZO).**

Source: <https://www.agenceecofin.com/hebdop3/1111-70983-zones-franches-africaines-faut-il-renoncer-aux-rentrees-fiscales-pour-industrialiser-et-creer-des-emplois>



Du mieux dans la libre circulation en Afrique